

Des professionnels pour t'aider



L'esthéticienne

• *Son rôle*

Son travail vise à utiliser des techniques et des produits esthétiques ayant pour but d'entretenir et d'embellir le corps ([soin de la peau](#), des ongles, [des cheveux](#), [maquillage](#), épilation...). Il peut consister également à la vente des produits esthétiques.

Ces deux fonctions nécessitent pour elle de savoir identifier au plus juste les types de peaux de chaque client, mais également leur problème, leur demande et besoin particulier et pouvoir y réagir au mieux. Elle connaît parfaitement les différents produits proposés et sait les manier avec soin, en respectant les règles d'hygiène requises.

L'esthéticienne sait apporter des conseils adaptés à chacun en matière de soins de peau ou [techniques d'épilation](#) à utiliser chez soi. L'écoute, la compréhension de l'autre et un sens prononcé de l'esthétisme font partie de ses compétences.

• *Où la trouver ?*

Elle peut exercer son activité dans un salon de beauté, une parfumerie, un salon de coiffure, dans un centre de thalassothérapie, un établissement de soins mais également parfois à domicile.

• *Sa formation*

Le CAP Esthétique et le BTS Esthétique-Cosmétique sont les deux principales formations dans ce secteur. Le premier dure 2 ans et est accessible à partir de la troisième. Pour le second, il faut avoir son bac (tous les bac admis). Ces formations sont en général dispensées par des centres de formations privés. Les prix sont parfois chers.

Le Brevet professionnel Esthétique dure 2 ans également, est accessible aux personnes qui ont un CAP et 2 ans d'expérience professionnelle.

Le Brevet de maîtrise Esthétique dure 2 ans et peut se faire après 5 ans de pratique professionnelle.

Au cours de ses années de pratiques professionnelles, on peut également se former ponctuellement à des techniques spécialisées.

[Le dermatologue](#)

Le dermatologue est un médecin. Il peut vous soigner en cas de [problèmes sérieux de pilosité](#).

• *Son rôle*

Le dermatologue examine [la peau](#) mais aussi les cheveux, les ongles et les muqueuses, pose un diagnostic et propose un traitement adapté au moyen de médicaments ou de procédés thérapeutiques spécialisés. Il effectue un certain nombre d'actes de chirurgie cutanée : ablation de lésions, de tumeurs bénignes ou malignes, traitement par azote liquide, pratiques au laser... En examinant la peau, il joue aussi un rôle de prévention : il informe des risques, des dangers possibles et des précautions à prendre pour les éviter (il apprend par exemple à son patient comment surveiller l'évolution de ses grains de beauté). Enfin, il intervient dans le conseil esthétique ou cosmétique : il propose des soins contre les brûlures liées au soleil, le vieillissement de la peau ou les effets de certaines maladies de peau, et peut parfois aussi pratiquer des actes esthétiques tels que les épilations définitives...

- *Où le trouver ?*

Plus de 90% d'entre eux travaillent en libéral dans un cabinet privé, les autres sont intégrés dans le travail des équipes hospitalières. Le dermatologue étant médecin, ses actes sont en partie remboursés par la Sécurité Sociale, à l'exception de ceux qui sont effectués pour des raisons esthétiques, c'est-à-dire non-médicales.

- *Sa formation*

La dermato-vénérologie est une des spécialités proposée dans le cursus des études de médecine. Après le concours d'entrée, il y a cinq années d'études de médecine générale, puis 4 années de spécialisation, c'est-à-dire à peu près 10 ans après le baccalauréat.